



SILKAN RT S.A.

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Groupe indépendant d'audit et de conseil

105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél : +33 1 45 00 76 00 - Fax : +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

www.gva.fr - info@gva.fr

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €
Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z

Membre de UHY International, réseau de cabinets indépendants d'audit et de conseil 



Membre Indépendant
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001
Version 2008



SILKAN RT S.A.
Société Anonyme au capital de 779 874 €

Parc Burospace – route de Gisy
91 570 BIEVRES

RCS EVRY 449 305 044

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d’approbation des comptes
de l’exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l’occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l’existence d’autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l’article R. 225-31 du Code de Commerce, d’apprécier l’intérêt qui s’attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l’article L. 225-38 du Code de Commerce relatives à l’exécution, au cours de l’exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l’assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Groupe indépendant d’audit et de conseil

105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél : +33 1 45 00 76 00 - Fax : +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

www.gva.fr - info@gva.fr

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €
Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

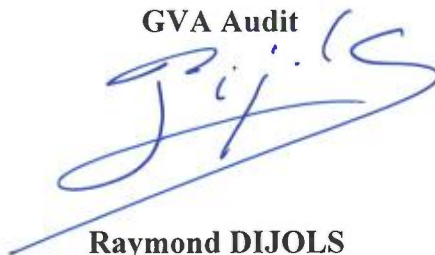
Bail des locaux sis au 2 bis, route de Gizy à Bièvres (Essone)

- Personne concernée :** Monsieur Christian GARNIER, en sa qualité de Président Directeur Général de la société SILKAN RT S.A. jusqu'au 11 février 2016; et, co-gérant de la SCI ANDRONSPACE.
- Nature et objet :** Contrat de bail signé entre les deux sociétés pour les locaux occupés par SILKAN RT S.A.
- Modalités :** Les charges comptabilisées au titre de la mise à disposition de bureaux par la SCI ANDRONSPACE au profit de la société SILKAN RT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élèvent à la somme de 53 096 euros Hors Taxes dont 40 903 euros au titre du loyer, 3 302 euros au titre des charges locatives, et 8 891 euros au titre de la taxe foncière.

Paris, le 23 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes

GVA Audit



Raymond DIJOLS